

Le Siaap, géant de l'assainissement, face à ses failles de sécurité : «Ça fait froid dans le dos»

Confrontée à un audit sévère mené suite à l'incendie de 2019 dans les Yvelines, l'usine de traitement des eaux franciliennes s'est donné trois ans pour revoir entièrement sa politique de sécurité et les moyens déployés. Reste que le constat inquiète les élus



Saint-Germain-en-Laye (Yvelines), le 4 juillet 2019. L'incendie de l'unité de clarifloculation a mis au jour les problèmes de sécurité auxquels l'usine est confrontée. Un lourd retard est à rattraper. LP/Sébastien Birden

Par Sébastien Birden et Mehdi Gherdane

Le 29 mars 2021 à 15h14, modifié le 29 mars 2021 à 18h57

Peut (beaucoup) mieux faire, copie à revoir. Voilà comment pourraient se résumer les conclusions de l'audit de sécurité mené sur le Siaap (syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne) qui ont été dévoilées voilà trois semaines lors d'une réunion du comité de suivi mis en place après [l'incendie du 3 juillet 2019](#).

Ce jour-là à Saint-Germain-en-Laye (Yvelines), les flammes envahissent l'unité de clarifloculation de l'usine classée Seveso qui traite 70 % des eaux usées d'Ile-de-France, réduisant tout le bâtiment en cendres et provoquant une véritable catastrophe écologique. On relève alors de la Seine près de [10 tonnes de poissons morts](#).



Saint-Germain-en-Laye, le 3 juillet 2019. Une épaisse colonne de fumée noire, visible à des kilomètres, s'était formée au-dessus du site. Odile Tambou

Un an et demi plus tard, l'usine fonctionne toujours au ralenti et les manques en termes de sécurité mis au jour par l'accident inquiètent fortement dans les villes directement exposées. De son côté, le Siaap reconnaît ses lacunes et assure vouloir hisser de façon importante son niveau de sécurité.

Un diagnostic sans appel

La note parle d'elle-même. Grand spécialiste des risques industriels, le cabinet indépendant Dupont, qui a réalisé l'audit, a délivré au

Siaap une note globale de 1,5 sur un maximum de 5. Plus de 220 actions de sécurité ont également été notifiées. Enfin, le cabinet a souligné le manque de culture sécurité au sein de l'usine, pointant notamment les encadrants jugés trop éloignés des réalités du terrain.

Un résultat « dont on ne peut évidemment pas se satisfaire », reconnaît Yann Bourbon, le directeur du site, en soulignant la transparence de cette enquête : « Pour ceux qui en doutaient : les choses sont dites et c'est très bien ainsi. »

Un plan d'action de 8 millions d'euros pour refaire le retard

Trois ans. C'est le temps que s'est donné le Siaap pour atteindre la note de 3,5, « celle des équipements qui maîtrisent parfaitement leur sécurité industrielle », explique, encore, Yann Bourbon. « Jusque-là, on était le conducteur qui met sa ceinture par peur des gendarmes. Il faut devenir celui qui la met pour sa sécurité et qui la fait porter à ses passagers », compare le responsable.

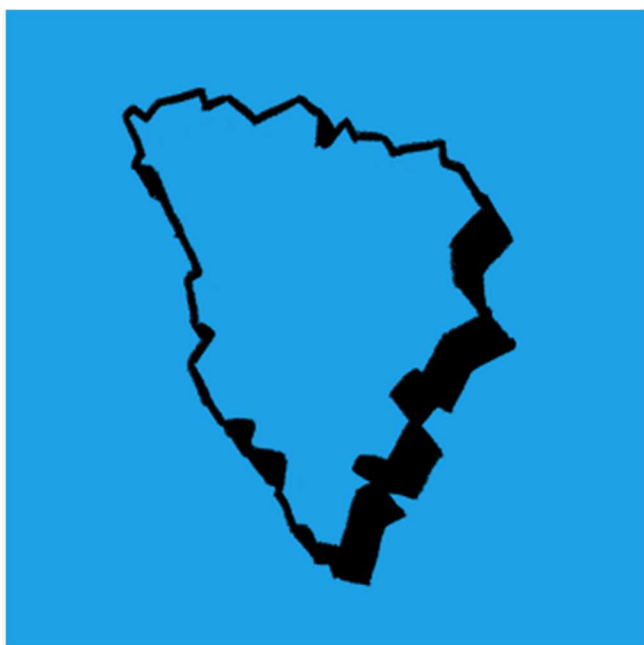
Le Siaap a prévu d'injecter 8 millions d'euros dans sa sécurité incendie. Il s'agit notamment d'équiper les installations de parois coupe-feu, de détection incendie et de systèmes d'extinction automatique. Entre 15 et 20 personnes vont aussi être recrutées pour former une équipe d'intervention présente 24 heures sur 24.

Enfin, l'usine se doit d'agir « sur le volet comportemental ». « Et là, on part de loin », reconnaît le directeur. Un appel d'offres sur trois ans a été attribué au même cabinet Dupont il y a une dizaine de jours pour instaurer une « culture sécurité ». « On a déjà lancé des formations et des séances de coaching, précise Yann Bourbon. On a

aussi rédigé une politique de sécurité fixant les objectifs et les moyens qu'on se donne. »

Un dossier suivi de près par les autorités

Très présent dès les premières heures du sinistre de juillet 2019 et toujours attentif au fonctionnement de la station, le préfet des Yvelines, Jean-Jacques Brot, estime qu'il y a « un travail considérable à faire » mais se dit par ailleurs « satisfait de voir la direction appliquer les préconisations ».



Newsletter L'essentiel du 78

Un tour de l'actualité des Yvelines et de l'IDF
S'inscrire à la newsletter [Toutes les newsletters](#)

« Des protocoles ont été changés, il y a des rondes plus régulières, plus de fluidité dans le processus de décision. Cela paraît simple d'apparence mais c'est un travail énorme », confie-t-il également.

Inquiétude et incompréhension chez les élus

Dans les villes voisines de l'usine, c'est au mieux la vigilance, au pire la colère qui s'exprime. Même s'il reconnaît « les gros efforts » du Siaap pour se mettre à jour sur le plan de la sécurité, et qu'il loue « la transparence » dans sa communication, Jacques Myard, le maire (LR) de Maisons-Laffitte, résume : « On voit qu'on part de loin et qu'on a vécu dans une certaine inconscience. »

« Le Siaap est une nuisance et un sujet de préoccupation majeur, souligne de son côté Arnaud Péricard (DVD) à Saint-Germain-en-Laye. Depuis 2017, je n'ai cessé d'alerter les autorités. » De l'autre côté du fleuve, Philippe Rouleau, le maire (LR) d'Herblay (Val-d'Oise) estime que le constat « fait froid dans le dos ». « On savait qu'on avait une usine potentiellement dangereuse en face de chez nous, maintenant, c'est prouvé », poursuit l' élu.

Une inquiétude qui s'accompagne d'une grande incompréhension concernant [la gouvernance du Siaap](#), laissée aux mains d'élus de la petite couronne parisienne. « Ce serait juste du bon sens que des élus des Yvelines et du Val-d'Oise siègent au conseil d'administration », souligne Philippe Rouleau qui, comme Arnaud Péricard, se dit « prêt » à se mettre à la table.

Un exercice grandeur nature en mai pour les populations

Vérifier que tous les canaux de communication sont huilés et sensibiliser les habitants des villes voisines du Siaap aux risques industriels. Tels sont les deux principaux objectifs de [l'exercice piloté par la préfecture](#) qui doit être organisé au début du mois de mai dans le cadre du plan particulier d'intervention.

Huit communes sont concernées : Achères, Maisons-Laffitte, Conflans-Sainte-Honorine, Saint-Germain-en-Laye, la Frette-sur-Seine, Cormeilles-en-Parisis, Herblay-sur-Seine et Montigny-lès-Cormeilles.

LIRE AUSSI > [Ile-de-France : sécurité, gestion financière... plongée en eaux troubles chez le géant de l'assainissement](#)

A ce stade, les contours de cet exercice « de confinement » restent à déterminer avec précision. Selon toute vraisemblance, il s'agira de simuler un accident d'origine chimique comme la propagation d'un nuage de chlore. L'un des risques potentiels les plus importants. Les habitants seront notamment alertés par la mise en route des sirènes.

« On ne va pas simuler un exercice réel au sein de l'usine. Il s'agit de vérifier le dispositif d'information » précise-t-on au Siaap. Une simulation sera en revanche organisée grandeur nature en 2022 avec toutes les incidences possibles, comme l'interruption de la circulation.

Un risque de pollution jusqu'en 2023

Depuis l'incendie et la destruction de l'unité de clarifloculation, l'usine fonctionne en mode dégradé. Sur les 45 mètres cubes par seconde d'eaux usées qu'il pouvait traiter avant le sinistre, le Siaap ne peut aujourd'hui en traiter que 24.

Conséquence : des eaux qui ne sont que partiellement traitées sont parfois rejetées en Seine lorsque le débit est trop important comme c'est le cas notamment lors des épisodes de [gros orages estivaux](#). Un volume qui, [comme nous le révélions en mars 2020](#), a pu atteindre à plusieurs reprises les 500 000, voire le million de mètres cubes

rejetés en une journée. Des eaux qui sont certes éliminées des matières en suspension, des graisses et du sable, mais qui peuvent contenir bactéries et matières polluantes.

Au lendemain de l'incendie, la capacité de traitement était descendue à 17 mètres cubes par seconde. Elle était remontée à 20 au mois de novembre grâce à l'injection de chloroferrique puis donc à 24 avec la remise en route d'une unité « qui était hors service mais pas désaffectée », précise Yann Bourbon, le directeur de l'usine.

« On n'a jamais perdu notre capacité par temps sec, souligne-t-il également. Avant juin et après septembre, il n'y a aucun risque. Et les mesures que nous avons prises ont permis de diviser le risque par quatre. Mais il existe. »

La reconstruction du bâtiment incendié est aujourd'hui lancée. Il devrait pouvoir reprendre du service « fin 2022 ou début 2023 ». D'ici là, « on peut ajuster avec les usines de Colombes (Hauts-de-Seine) et Triel (Yvelines) qui peuvent accepter plus d'eau mais leur capacité est évidemment limitée. On peut jouer aussi sur nos capacités de stockage, accumuler l'eau et la traiter ensuite », assure le directeur.